

# L'écho du tri & VOUS

LE MAGAZINE DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET TRI DE VOS DÉCHETS MÉNAGERS



p. 2  
**ACTUALITÉS**  
Collecte une semaine sur deux : les usagers l'ont adopté !

p. 8-9  
**DOSSIER**  
Un grand Village pour apprendre à sauver ses objets !

p. 10  
**DÉCRYPTAGE**  
Emballages : bientôt le tri se simplifie !

## ■ DOSSIER

# p. 6 Nos poubelles : que contiennent-elles vraiment ?



- Amanlis
- Arbrissel
- Argentré-du-Plessis
- Availlès-sur-Seiche
- Bais
- Balazé
- Boistrudan
- Bréal-sous-Vitré
- Brie
- Brielles
- Champeaux
- Châteaubourg
- Châteaugiron
- Châtillon-en-Vendelais
- Chelun
- Coësmes
- Cornillé
- Domagné
- Domalain
- Domloup
- Drouges
- Eancé
- Erbrée
- Essé
- Etrelles
- Forges-la-Forêt
- Gennes-sur-Seiche
- Janzé
- La Chapelle-Erbrée
- La Guerche-de-Bretagne
- La Selle-Guerchaise
- Landavran
- Le Pertre
- Le Theil-de-Bretagne
- Louvigné-de-Bais
- Marillé-Robert
- Marpiré
- Martigné-Ferchaud
- Mecé
- Mondevert
- Montautour
- Montreuil-des-Landes
- Montreuil-sous-Pérouse
- Moulins
- Moussé
- Moutiers
- Noyal-sur-Vilaine
- Piré-Chancé
- Pocé-les-Bois
- Princé
- Rannée
- Retiers
- Saint-Aubin-des-Landes
- Saint-Christophe-des-Bois
- Saint-Didier
- Sainte-Colombe
- Saint-Germain-du-Pinel
- Saint-Jean-sur-Vilaine
- Saint-M'Hervé
- Servon-sur-Vilaine
- Taillis
- Thourie
- Torcé
- Val d'Izé
- Vergéal
- Visseiche
- Vitré

Crédit photo : Pierre Lepoutre

# Collecte une semaine sur deux : un nouveau geste adopté !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le SMICTOM a harmonisé la fréquence des ramassages sur le territoire afin d'optimiser le service de collecte des déchets en porte-à-porte.

Désormais, les bacs gris individuels et sacs jaunes sont collectés une semaine sur deux. Plusieurs objectifs en ligne de mire : éviter la hausse des coûts de collecte induite par l'augmentation des charges (voir «Parlons vrai» page 5), s'adapter à la fréquence moyenne de présentation des bacs (rappelons que 80% des bacs étaient déjà présentés à la collecte une semaine sur deux), sans oublier la réduction de l'empreinte carbone. Au total, 66 communes ont vu leurs jours de

collecte évoluer. Un passage de relais qui s'est fait en douceur. Avec un territoire déjà sensible à la réduction des déchets, de nouvelles bonnes habitudes ont été adoptées : sortir ses déchets la veille au soir, surveiller son nouveau calendrier de collecte, intensifier le tri des déchets, etc. En parallèle, le SMICTOM accompagne les communes vers de nouvelles solutions pour faciliter le dépôt des sacs jaunes dans les zones de regroupement et prévenir l'encombrement de la voirie.



Sur le territoire du SMICTOM,  
75% des foyers sont collectés en  
bacs et 25% en bornes d'apports  
volontaires.

## Questions à

**MELAINE MORIN**

Vice-Président du SMICTOM Sud-Est 35



### Comment connaître les horaires de passage du camion ?

Avec les évolutions des circuits de collecte, les créneaux horaires de passage des camions ont parfois été modifiés. Même s'ils sont maintenant plus ou moins stabilisés, plusieurs facteurs sont susceptibles de faire varier quotidiennement les tournées. Par exemple, une panne de camion, une tournée qui va plus vite car peu de déchets ont été présentés ou les substitutions de collecte en bornes d'apports volontaires en cours d'année. Cela modifie forcément les circuits et donc l'horaire de ramassage. Pour être certain de ne pas manquer le passage du camion, l'idéal est de sortir ses déchets la veille au soir uniquement (inutile de les sortir 2 jours avant) et de rentrer le bac après la collecte.

### Quelles solutions sont mises en place dans les zones où les regroupements de sacs jaunes sont importants ?

Dans certaines zones denses, une accumulation des sacs jaunes est constatée. Cela peut poser des problèmes de sécurité, d'envols ou d'ouvertures par les animaux. Plusieurs actions sont en cours d'expérimentation comme la mise en place de bacs jaunes collectifs à opercules ou encore l'installation de Bornes d'Apports Volontaires (BAV) spéciales emballages.

## Dépôts sauvages : quelles mesures pour les limiter ?



Comme sur de nombreux territoires en France, le SMICTOM est confronté au fléau des dépôts sauvages. Une pratique heureusement minoritaire, mais qui représente un acte incivique, une nuisance visuelle et un coût important pour la collectivité.

### DES INCIVILITÉS QUOTIDIENNES

Ordures ménagères, bouteilles en verre, cartons bruns, mobilier... Ces déchets en tout genre sont retrouvés quotidiennement aux abords des points d'apports volontaires. Pour garder les sites propres et en fonctionnement, les services techniques des communes et le SMICTOM œuvrent plusieurs fois par semaine, voire chaque jour sur certains secteurs. Les auteurs de ces incivilités sont passibles d'une amende pouvant aller de 35 € à 1 500 €.

### UN PLAN D'ACTIONS POUR ENDIGUER LE PHÉNOMÈNE

Pour lutter contre ces comportements inciviques et illicites, le SMICTOM et les communes ont créé un groupe de travail dédié. Les concertations ont permis d'élaborer un plan d'actions en 2 phases. Premièrement, prévenir les risques de dépôts sauvages en facilitant l'accès au borne (contrôle de l'état de fonctionnement, de l'entretien des points et du bon équipement des usagers en badges). Deuxièmement, alerter et sensibiliser sur la nature illicite de ces dépôts afin de corriger les mauvais comportements. L'objectif : comprendre l'origine des incivilités et réduire le phénomène en sensibilisant les habitants avant qu'une sanction ne soit appliquée.

## En bref



### NE PAS IMBRIQUER LES EMBALLAGES : LE BON GESTE DU RECYCLAGE !

Les bons réflexes pour un meilleur recyclage : éviter d'imbriquer les emballages entre-eux car cela empêche le recyclage. Si vous manquez de place, aplatissez-les dans le sens de la longueur avant de les déposer en vrac dans le sac jaune ou la Borne d'Apport Volontaire.

### LA COLLECTE DES PAPIERS ET CARTONS AUPRÈS PROFESSIONNELS FAIT CARTON PLEIN !

Afin de faciliter la mise en place du tri dans les entreprises, le SMICTOM propose aux professionnels un service de collecte en porte-à-porte de leurs papiers et cartons bruns. Ce service est disponible sur les communes de Châteaubourg, Châteaugiron, Vitré, Noyal-sur-Vilaine et Servon-sur-Vilaine (pour le papier uniquement).

Renseignements sur [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)

### BROYEZ, PAILLEZ, VALORISEZ VOS DÉCHETS VERTS !

Le paillage est une technique simple qui consiste à couvrir les pieds de vos plantes avec de la matière organique (tonte, paille, broyat de végétaux...). Cette pratique permet de protéger et d'améliorer la croissance de vos végétaux.

#### Le saviez-vous ?

1 heure de paillage remplace 10 heures d'entretien du jardin (désherbage, arrosage...) ! Pour obtenir du paillage naturellement, broyez simplement vos tailles de haies ! Le SMICTOM soutient cette pratique et vous offrent un bon de réduction de 50% pour la location d'un broyeur à végétaux.

Demandez votre bon sur [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)

## ● ● TERRITOIRE(S)



### MARCHÉS ECO-RESPONSABLES : LA GUERCHE DE BRETAGNE S'ENGAGE !

Dans le cadre du programme « Territoire Économe en Ressources », le SMICTOM accompagne les marchés vers une meilleure gestion de leurs déchets et la réduction du gaspillage des ressources. Plus grand marché du territoire et connu de tous, le marché de La Guerche de Bretagne a inauguré ce projet avec un accompagnement lancé en mai 2021. En partenariat avec les services techniques, le policier municipal et les exposants, le marché a été équipé de nouvelles zones de tri plus efficaces et les exposants se sont engagés à réduire de 50% le nombre de sacs à usage unique distribués sur place. Des actions qui portent déjà leurs fruits puisque le nombre de bacs d'ordures ménagères collectés a été drastiquement réduit !



### LES ÉTABLISSEMENTS TRAQUENT LES BIODÉCHETS

Comment réduire les déchets de cuisine ? Pour répondre à cette question plusieurs établissements ont été accompagnés par le SMICTOM afin de trouver des solutions adaptées. À titre d'exemple, l'école de Retiers s'est attaquée au gaspillage alimentaire en ajustant les commandes au nombre précis d'élèves. Ils ont également réalisé des enquêtes afin de comprendre pourquoi la nourriture était gaspillée. L'EHPAD de Marcillé-Robert a quant à lui réalisé des pesées afin de quantifier le volume de biodéchets, puis a mis en place une collecte pour les valoriser en méthanisation. L'équipe de cuisine a également travaillé pour affiner les commandes et réduire le gaspillage. Un forum d'accompagnement de tous les établissements scolaires et de santé du territoire sera organisé le 8 juillet prochain.



### BORNES D'APPORTS VOLONTAIRES : UN SYSTÈME QUI SE DÉVELOPPE

En 2021, les centres-villes de Brie, Brielles, Drouges, Saint-Germain-du-Pinel et Thourie ont été substitués d'une collecte en porte-à-porte à une collecte en bornes d'apports volontaires. Cela représente environ 1500 foyers qui peuvent désormais se délester de leurs déchets selon le jour et l'heure qui leur convient. De plus en plus de communes font le choix de ce mode collecte. En 2022, environ 270 nouvelles bornes vont être installées sur le territoire (tous flux confondus).

## AGENDA

1

**Village du Réemploi et de la Réparation**  
samedi 14 mai 2022  
au Parc des Expositions de Vitré

2

**Sensibilisation au tri et à la réduction des déchets**  
mardi 12 juillet 2022  
au Marché de La Guerche de Bretagne

3

**Semaine Européenne de Réduction des Déchets**  
19 au 27 novembre 2022 sur le thème du Textile  
Informations : [www.serd.ademe.fr](http://www.serd.ademe.fr)

4

**Déploiement du tri de tous les emballages plastiques partout en France**  
1<sup>er</sup> janvier 2023  
Informations : [www.citeo.com](http://www.citeo.com)

# Parlons « vrai »

Les collectivités confrontées à une flambée des coûts de traitement des déchets



En 2021, les coûts de gestion des services publics des déchets se sont envolés. En cause : la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) applicable à l'incinération et à l'enfouissement des déchets. Pour amortir ces augmentations et maintenir le montant de la tarification des usagers, il devient donc indispensable de réduire au maximum les déchets présents dans la poubelle grise.

La TGAP est une taxe gouvernementale mise en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 qui incite les entreprises ou collectivités à réduire leur empreinte environnementale. En matière de gestion des déchets, son objectif est de favoriser le tri, la prévention, la réutilisation et le recyclage en amplifiant le coût de l'élimination pure (incinération ou enfouissement). Elle s'applique donc sur **les tonnes d'ordures ménagères incinérées et sur les encombrants des déchèteries** qui partent en enfouissement (ou dans une moindre mesure à l'incinération). D'ici 2025, la loi de finances 2019 prévoit une augmentation progressive mais importante de la TGAP, impactant les taxes payées par les collectivités pour la gestion des déchets.

## AGIR COLLECTIVEMENT POUR CONTENIR CETTE AUGMENTATION

Comment amortir ces augmentations et limiter les répercussions sur la tarification des usagers ? Pour essayer de maîtriser cette hausse, le SMICTOM agit quotidiennement et met en place des actions lui permettant de réduire ses coûts de collecte et aux usagers d'enlever davantage de déchets du sac d'ordures ménagères :

- depuis plusieurs années : multiplication des filières de valorisation en déchèteries (mobilier, seconde vie, déchets électriques et électroniques, etc.),
- en 2022 : adaptation du rythme de passage du camion au réel,
- dès 2023 : simplification des consignes de tri avec l'ajout de tous les emballages plastiques,
- dès 2024 : intensification du tri à la source des biodéchets grâce au compostage.

## Repères

Comment se situe le SMICTOM Sud-Est 35 par rapport à la moyenne des coûts nationaux ?

Comparaison des coûts du SMICTOM avec les moyennes nationales issues du Référentiel de l'ADEME, publié en 2021 (selon données 2018).

**79 € HT /habitant / an**  
coût moyen aidé\* tous flux confondus, soit environ 1,5€ /semaine.

Il s'agit du coût réel du service mis en place. La médiane nationale se situe à 85,9 € HT/hab./an (fourchette minimum de 63,2 € et maximum de 119,2 €).

Dont :



**40€ HT /habitant**

Pour financer la collecte et le traitement des ordures ménagères

Coût national médian : 48,8€ HT/hab./an  
(fourchette : 31,9 € à 66,7 €).



**17€ HT /habitant**

Pour financer la collecte et le traitement des recyclables secs (papiers et emballages)

Coût national médian : 8,04 € HT/hab./an  
(fourchette : de 1,1€ à 17,4 €).



**2,1€ HT /habitant**

Pour financer la collecte et le traitement du verre

Coût national médian : 0,97€ HT/hab./an  
(fourchette : de 0,1 € à 2,8 €).



**20€ HT /habitant**

Pour financer les 12 déchèteries et Valoparc (collecte et traitement)

Coût national médian : 24,8 € HT/hab./an  
(fourchette : de 17 € à 35 €).

\* COÛT AIDÉ : ensemble des charges (structure, collecte, transport...), moins les recettes industrielles (ventes de matériaux et d'énergie...), les soutiens des éco-organismes et les aides publiques. Ce coût reflète la charge restant à financer par la collectivité.

# Notre poubelle : que contient-elle vraiment ?

**Pendant un mois, le SMICTOM Sud Est 35 a enquêté pour comprendre la composition des sacs d'ordures ménagères du territoire. Explications.**

En novembre 2021, le SMICTOM a missionné un cabinet d'études pour analyser la composition des sacs d'ordures ménagères collectés sur les 67 communes du territoire. Cette « caractérisation » permet d'étudier les différentes parts de déchets qui composent les

sacs gris afin d'identifier ceux qui pourraient être recyclés, compostés ou valorisés. Ceci dans l'objectif de réfléchir aux actions de préventions à mener auprès des habitants pour apporter à chacun des solutions pour réduire sa quantité d'ordures ménagères.

## NOTRE POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES CONTIENT :



## LES INTRUS QUI POURRAIENT ÊTRE VALORISÉS :

**2/3** du contenu de la poubelle d'ordures ménagères pourrait être évité !

### 1 intrus = 1 solution

-



## DÉCHÈTERIES

# Un lieu où jeter ses déchets ? Pas uniquement !

**Bois, gravats, cartons bruns, encombrants, etc. De nombreux déchets trouvent leur place en déchèteries. Au fil des années, de nouvelles filières de valorisation se sont également développées et des alternatives à la déchèterie ont vu le jour. Pourtant, le volume de déchets collectés en déchèteries ne cesse d'augmenter.**

### Une valorisation de plus en plus poussée

Que ce soient les meubles, les piles, les ampoules ou encore les appareils électriques ou électroniques, de plus en plus de déchets sont désormais collectés dans des filières spécifiques. Réemployés ou recyclés, ces déchets sont valorisés afin de leur offrir une seconde vie et d'éviter la mise au rebut. Cependant, les apports en déchèteries continuent d'augmenter. Cela concerne particulièrement

les flux difficilement valorisables comme les gravats (+20% entre 2020 et 2021). Pourtant, certains déchets peuvent être recyclés directement à la maison. Un façon simple d'éviter le déplacement en déchèterie et de valoriser son déchet !

### Et si vous recycliez chez vous ?

Près de 33% des apports en déchèteries sont des déchets verts. Or ces déchets sont très faciles à recycler directement dans son jardin. Les tailles de haies peuvent être broyées pour en faire du paillage naturel. Les tontes de pelouses également. Certains déchets de jardin peuvent même être compostés. Que vous soyez plutôt compostage ou broyage, le SMICTOM peut vous équiper à tarif avantageux. Plus d'informations sur [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)



### Caissons 2<sup>ème</sup> vie

vos objets ont encore tant à offrir !

Alors que le recyclage valorise les matières qui composent un objet pour en fabriquer un nouveau (ce qui nécessite des ressources en énergie et en eau), le réemploi évite la case «déchet» et favorise la réutilisation d'un objet pour son usage initial. Il pose ainsi les bases d'un mode de vie plus durable.

En partenariat avec les recycleries locales, le SMICTOM a développé des zones de dons en déchèteries. Ces associations récupèrent, trient, nettoient et parfois même réparent les objets avant de les revendre à petits prix et permettent l'emploi de personnes en insertion.

## Les dépôts en déchèteries en 2021



# Un grand Village

## pour apprendre à sauver les objets



**Le temps d'une journée, le parc des expositions de Vitré se transforme en un espace de réemploi éphémère, avec un FabLab, des expositions, des démonstrations et des conférences autour d'un mode de vie plus durable. Pour cette première édition, découvrez notre maison 100% Récup' au centre du Village et des ateliers pratiques DIY\* pour devenir des pros du zéro déchet !**

### Le premier Village du réemploi et de la réparation

Dans le cadre du label Territoire Économe en Ressources, le SMICTOM Sud Est 35 et les communautés de communes adhérentes organisent le 1<sup>er</sup> Village du Réemploi et de la Réparation : un évènement territorial dédié à la seconde vie des objets. Pour cette première édition, le Village aura lieu le 14 mai 2022 de 10h à 18h, au parc des expositions de Vitré.

### Agir au quotidien pour une économie circulaire

L'objectif de cet évènement : mettre en lumière les acteurs (artistes, artisans, associations, professionnels) de la thématique du réemploi et de la réparation pour sensibiliser et informer sur les solutions de prolongement de la durée de vie des objets. Il s'agit de vous offrir des idées et des moyens pour agir au quotidien (et quel que soit votre niveau) afin de moins jeter.

Produire mieux, consommer autrement, prolonger la durée de vie des objets, favoriser le réemploi sont autant de solutions durables et qui s'inscrivent dans la

dynamique : "Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas".

### Agir ensemble et localement

Pour cette première édition, plus d'une vingtaine de partenaires locaux ont répondu présents ! Parmi eux : artisans, artistes ou encore associations viendront partager les bonnes pratiques à travers un parcours interactif, des animations, des ateliers pratiques (DIY), des expositions ou encore des conférences.

Venez avec vos objets et donnez leur une seconde vie ! S'ils sont endommagés, apprenez à les réparer grâce au repair café organisé sur place par des bénévoles. S'ils sont encore en état, déposez-les en zone de gratuité : un espace de troc en libre service. Vous y trouverez vous-même peut-être la perle rare...

Enfin, venez parcourir notre maison 100% Récup'. Entièrement aménagée à partir d'objets issus des recycleries locales, elle viendra prendre place au centre du Village.

\* Do It Yourself : faire soi-même

# Au programme

## LES ATELIERS

en continu stand 23	<b>Atelier enfant : fabrication de sac à partir d'un t-shirt - Apportez vos vieux t-shirt !</b> <b>Zéro Waste Pays de Rennes</b> Inscription sur place selon places disponibles
11h, 14h et 16h stand 9	<b>Fabrication de BeeWrap : l'emballage zéro déchet</b> Aline Scamps - <b>DOPO</b> Sans inscription - selon places disponibles
en continu stand 5	<b>Fabrication d'éponge tawashi à partir de chaussettes - Apportez vos chaussettes !</b> Carole LEFEVRE - <b>Atelier Rock and Paper</b> Sans inscription - selon places disponibles
en continu stand 16	<b>Fab Lab - Fabrication à partir de matériaux recyclés</b> <b>MAKEME</b> Sans inscription - selon places disponibles
en continu stand 19	<b>Repair Café - Apportez vos objets pour les réparer</b> <b>Repair Café</b> Sans inscription
en continu stand 26	<b>Vélo-Smoothie - Pédalez et dégustez !</b> <b>SMICTOM Sud Est 35</b>
stand 20	<b>Zone de gratuité - Donnez ou prenez des objets gratuitement -</b> <b>SMICTOM Sud Est 35</b>

## LES DÉMONSTRATIONS ET JEUX

stand 4	<b>Machines propulsées à partir de vélos</b> (circuit de petites voitures et tourne disque) - <b>La biclounerie</b>
stand 8	<b>Réalisation en direct d'œuvres d'art à partir de déchets métalliques</b> - <b>Christian Champin</b>
stand 11	<b>Démonstrations et conseils sur la réparation et l'entretien des appareils</b> - <b>Envie 35</b>
stand 14	<b>Manège fabriqué en récupération et à propulsion parentale</b> - <b>Le manège sans fil</b>
stand 18	<b>Démonstration de l'entretien et la réparation d'un vélo</b> - <b>Prox'Cycle</b>
stand 21	<b>Démonstration d'entretien informatique</b> - <b>Verdigo</b>
stand 23	<b>Sensibilisation à la réduction des emballages</b> - <b>Zéro Waste Pays de Rennes</b>

## LES CONFÉRENCES PARTICIPATIVES

10h30 à 12h	<b>Le recyclage et le réemploi des textiles usagés</b> - Pascal Milleville - <b>Le Relais Bretagne</b>
15h à 16h	<b>Économie circulaire et entrepreneuriat : comment vivre d'un projet autour de l'économie circulaire et du réemploi ?</b> Cylia Delamare - <b>C'est l'histoire de</b> Inscription préférable
16h30 à 17h30	<b>Réduire sa consommation (et donc ses déchets), un défi quotidien</b> <b>Zéro Waste Pays de Rennes</b>

## LES EXPOSITIONS

stand 1	<b>Objets issus de réemploi et présentation de l'association</b> - <b>AIS 35</b>
stand 2	<b>Objets transformés et meubles relookés</b> - <b>Artpeintube</b>
stand 3	<b>Retouche, réparation, transformation (surcyclage) et confection textile</b> - <b>Art.lsa.ne couture</b>
stand 5	<b>Objets décors détournés et prototypes en matières à recycler</b> - <b>Atelier Rock and Paper</b>
stand 9	<b>Accessoires et bijoux en matière recyclée</b> - <b>DOPO</b>
stand 12	<b>Objets décors et lampes détournés à partir de recyclage</b> - <b>L'atelier de Fredo</b>
stand 13	<b>Objets issus de réemploi et présentation de l'association</b> - <b>L'outil en main</b>
stand 7	<b>Exposition sur le réseau Repair'Acteurs</b>
stand 10 et 17	<b>Une maison 100% en récup' et présentation des recycleries</b> - <b>Recyclerie de Vitré (PEV) et Emmaüs</b>
stand 6	<b>Présentation de la boutique de seconde main et collecte de vêtements enfants</b> - <b>C'est l'histoire de</b>
stand 22	<b>Présentation du Bricobus et de l'action menée par la maison du logement</b> - <b>Association Compagnons bâtisseurs</b>
stand 24	<b>Sculptures en métal à partir de récupération</b> - <b>Récup'Art JG</b>
stand 25	<b>La récupérathèque des écoles - Votez pour votre œuvre préférée !</b> - <b>Écoles de Vitré Communauté</b>

Plus d'informations sur les exposants, inscription et plan du Village sur : [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)

# Emballages : bientôt, le tri se simplifie !

Chaque année, plus d'1 million de tonnes d'emballages en plastique est utilisé par les Français, mais seuls 28% d'entre eux sont recyclés. Comment progresser ? En simplifiant le tri pour permettre aux Français de trier tous les emballages. Cela sera bientôt possible sur notre territoire.



Pour le moment, seuls les bouteilles et flacons en plastique peuvent être déposés dans le sac ou la borne jaune aux côtés des emballages en métal et en carton. Les autres emballages en plastique comme les pots de yaourt, les barquettes, les sachets ou les blisters sont jetés avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

## Qui est concerné et quand commencer ?

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte et la Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) ordonnent son déploiement sur la totalité du territoire Français d'ici **le 31 décembre 2022**. Le SMICTOM Sud Est 35 respectera cette échéance.

## Et en pratique ?

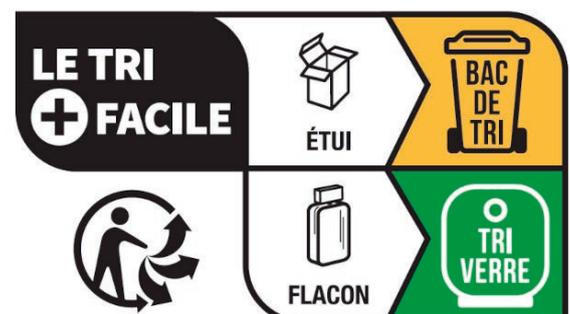
Les consignes de tri seront simplifiées et nationalisées. Pour vous aider :

1. C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !
2. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3. Déposez vos emballages en vrac sans les emboîter

## Une nouvelle info-tri harmonisée pour faciliter le geste de tri

Sans connaître la bonne consigne, difficile de bien trier. La loi AGEC prévoyant une harmonisation des règles de tri en France, l'info-tri s'adaptera aux nouvelles consignes.

Plus simple et plus appropriée, ce logo figurera bientôt sur tous les emballages et papiers graphiques pour inciter à trier plus, plus systématiquement, mais aussi accompagner le nouveau geste de tri.



# Le (presque) zéro déchet : un engagement familial !



« Il y a pleins de chemins possibles pour y arriver, à vous de trouver le vôtre ! »

*Chez Hélène et Fabrice, la réduction des déchets c'est une histoire de famille ! Engagés dans la démarche depuis bientôt 5 ans, le couple et leurs enfants Marco, Lisa et Maëlis ont adopté à leur rythme plusieurs gestes au quotidien qui sonnent désormais comme une évidence. Ils nous font partager leur expérience.*

Pour cette famille d'Amanlis, tout commence en 2017 à l'occasion des élections présidentielles : « **une revue pour enfant proposait un jeu pour faire comprendre le principe de la démocratie par l'élection d'un Président de famille. Chacun de nous a donc proposé un programme et nous avons élu Marco comme Président. Dans nos programmes, l'idée de réduire les déchets revenait souvent. Marco a donc décidé d'appliquer cette proposition et nous nous sommes pris au jeu !** ». Le cap est franchi. Mais comment s'y mettre tous ensemble et sans trop de contraintes ? La famille décide dans un premier temps d'observer le contenu de la poubelle : « **Nous en avons beaucoup discuté et chacun a donné ses propositions. En observant notre poubelle et en échangeant sur les efforts que chacun était prêt à faire, nous avons mis les choses en place sur 2-3 mois. Par exemple, nous avons vu que les emballages de yaourts représentaient beaucoup de volume et nous avons donc décidé une première action : acheter des yaourts en verre, d'une part, et faire des yaourts maison pour**

**diminuer la part achetées, d'autre part** ». Dès lors le mouvement est lancé. Les produits ménagers sont achetés en vrac dans des contenants rechargeables et les savons et shampoings liquides en bouteilles sont remplacés par des solides. Côté cuisine, les courses se font désormais à la coupe ou en vrac lorsque c'est possible (céréales, gâteaux, légumes, viande, etc.) et en apportant ses propres contenants. Les repas sont anticipés pour éviter le gaspillage et les assiettes et verres jetables sont bannis de la maison. Pour les épluchures : « **on faisait déjà du compost mais on a construit un poulailler et acheté des poules la 2<sup>ème</sup> année** ».

Des habitudes désormais ancrées dans le quotidien de la famille et qui se muent en véritable évidence au quotidien : « **La première fois que nous avons fait les courses après ces changements, nous avons rangé nos achats et vu qu'il y avait très peu de déchets. Quelle satisfaction ! Globalement, je pense que nous avons divisé notre volume de poubelles noires par 4 ou 5. Des années après, nous avons gardé quasiment toutes ces bonnes habitudes, car nous avons essayé d'en faire un projet commun, partagé par toute la famille et d'y prendre du plaisir ! Même s'il nous reste encore du chemin à faire... Car nous ne sommes pas zéro déchet, loin de là !** »

Il semblerait donc qu'à travers une multitude de petits gestes qui conviennent à chacun, il devient plus facile d'allier consommation raisonnée et plaisir au quotidien.

Entrée gratuite



**LE**  
**VILLAGE**  
**DU RÉEMPLOI**  
**ET DE LA**  
**RÉPARATION**

**SAMEDI 14 MAI**

**10H-18H**

**PARC DES EXPOSITIONS VITRÉ**

**Repair café | Stands d'artisans réparateurs | Ateliers pratiques DIY | Fab Lab  
| Maison 100% récup | Expositions d'artistes récupérateurs | Conférences |  
Jeux pour petits et grands**

L'ÉCHO DU TRI & VOUS LE MAGAZINE DU SMICTOM SE 35 - 28 RUE PIERRE ET MARIE CURIE - 35 500 VITRÉ - TÉL. 02 99 74 44 47 - CONTACT@SMICTOM-SUDEST35.FR ( DIRECTEUR  
DE PUBLICATION C.STEPHAN - PRÉSIDENT ( CONCEPTION ET RÉDACTION SERVICE COMMUNICATION ( CRÉDITS PHOTOS SMICTOM SUD-EST 35 - ADOBE STOCK - CITEO ( )  
ILLUSTRATIONS LINER COMMUNICATION - FREEPIK.COM - STUDIO L'INTRÉPIDE ( IMPRESSION CALLIGRAPHY PRINT (CHÂTEAUBOURG) 60 000 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS EN AVRIL 2022

Avec la  
participation  
de

